

Rapport annuel 2004 de la Miviludes

Introduction

Dans son rapport 2003, la Miviludes s'était proposée de définir le concept de "dérive sectaire".

C'est cette fois sous l'angle du "risque", une notion tout aussi délicate à appréhender et pourtant essentielle, que la Mission s'est employée à présenter les évolutions les plus récentes du phénomène qu'elle est chargée d'analyser et de combattre.

En traitant ainsi prioritairement le volet de la prévention, la Miviludes répond aux obligations qui lui sont faites.